

"Bientôt le Nixon Round ?" dans Perspectives économiques (18 novembre 1972)

Légende: Le 18 novembre 1972, l'hebdomadaire français Perspectives économiques s'inquiète de l'issue des futures négociations commerciales du GATT et prévoit une rude bataille entre les négociateurs américains et européens.

Source: Perspectives économiques. dir. de publ. Gascuel, J. 18.11.1972, n° 1 271; 28e année. Paris: Société d'études et d'informations économiques. ISSN 0079-0982.

Copyright: (c) Perspectives économiques

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"bientot_le_nixon_round_"_dans_perspectives_economiques_18_novembre_1972-fr-f7b88561-d817-4360-b58d-b232b35603d9.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 16/09/2012

La libération du commerce international :

Bientôt le «NIXON ROUND» ?

Depuis plus d'un an, le monde vit sur un volcan sans guère s'en apercevoir. Une guerre économique peut éclater d'un instant à l'autre qui mettrait en péril l'extraordinaire croissance de ces vingt cinq dernières années et nous ramènerait aux années sombres qui suivirent le krach boursier de 1929. Et il faudra attendre encore plusieurs mois pour savoir s'il sera possible d'éviter l'explosion mondiale du protectionnisme qui déclencherait une guerre commerciale sans merci.

Depuis les décisions dramatiques prises par le Président Nixon, le 15 août 1971, l'attention a surtout été retenue par les péripéties de la crise monétaire. Il a fallu parer au plus pressé et s'entendre sur un règlement provisoire qui tienne compte de la non-convertibilité du dollar et permette d'attendre la réforme du système monétaire institué en 1944 par les Accords de Bretton Woods. La dernière Assemblée Générale du Fonds Monétaire International a permis de constater que des convergences commençaient d'apparaître, même si de longs délais sont encore nécessaires pour arriver à une réforme durable.

Mais c'est sur le plan du commerce international que risque de se jouer, en définitive, la partie et là, les affaires sont beaucoup moins avancées. En effet la crise du dollar s'explique pour une large part, on le sait, par la dégradation rapide de la balance commerciale des Etats-Unis dont l'excédent était encore de 7 milliards de \$ en 1964 et qui risque de connaître un déficit supérieur à 3 milliards de \$, cette année.

Or le développement des échanges commerciaux, lié à celui des investissements, constitue l'un des principaux moteurs de l'expansion économique et donc le meilleur garant de la prospérité générale. Aussi n'est-il pas étonnant qu'avant même que ne soient éteints les lampions de la victoire électorale, le Président Nixon se soit à nouveau saisi de ce dossier. N'avait-il pas déclaré, récemment, que son prochain mandat serait dominé par le problème des relations économiques internationales ?

Premières escarmouches à Genève.

Le lieu de ces futures négociations sur le commerce international est d'ores et déjà connu. Ce sera à Genève, sous les auspices du GATT, là même où furent conclus après quatre années de marchandages difficiles, en 1967, le "Kennedy Round". La date probable de leur ouverture serait septembre 1973, si les gouvernements retiennent la proposition que vient de faire M. William Eberlé, représentant spécial du Président Nixon pour les affaires commerciales.

Aussi peut-on considérer la 28ème Session des parties contractantes du GATT qui s'est achevée le 14 novembre comme une véritable veillée d'armes qui a permis une première exploration des conditions d'ouverture de cette nouvelle grande négociation.

On a peine à imaginer en effet la complexité des discussions qui se poursuivront cette fois-ci encore pendant de très longs mois au Palais des Nations entre les représentants des 80 pays membres de l'Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce. Etant donné l'urgence d'un règlement d'ensemble, on peut penser qu'un effort sera fait pour aller plus vite que lors du "Kennedy Round". Lors du Sommet européen de Paris, les Neuf ont émis le vœu "qu'un effort de tous les partenaires permette de conclure ces négociations en 1975". Le Président Nixon aura probablement aussi à cœur de les voir se terminer avant qu'il ne quitte définitivement, en 1976, la Maison-Blanche.

Cependant la Session du GATT a permis de constater à quel point les positions des principaux partenaires étaient éloignées, avant même qu'ils n'arrêtent dans le détail leurs plans de bataille. Par la voix de l'ambassadeur William Pearce, les Etats-Unis ont pris les devants notamment en se déclarant favorables à une abolition totale des droits de douane sur les produits industriels dans le commerce entre pays développés.

Le représentant américain reprenait ainsi l'un des points-clés du Programme de Libération des Echanges

adopté par la Chambre de Commerce Internationale (CCI) en 1970.

Un Programme cohérent.

Les milieux d'affaires n'ont en effet pas attendu la crise de l'été 1971, pour réclamer l'ouverture de nouvelles négociations. Leur expérience quotidienne leur avait révélé depuis longtemps les bouleversements considérables que connaissait le commerce international et les avait convaincus de la nécessité d'un nouveau pas en avant vers la libération complète des échanges.

Sans doute fallait-il, après 1967, commencer par "digérer" les résultats du "Kennedy Round". Puis il fallait de toute évidence attendre l'aboutissement des pourparlers en vue de l'élargissement du Marché Commun européen, qui devient le premier ensemble commercial du monde.

Mais maintenant que la négociation approche, le Programme de Libération de la CCI devient une pièce maîtresse dans la mesure où elle permet de connaître la position des milieux d'affaires internationaux.

Ce Programme comprend cinq points indissociables:

- 1) réduction sensible et progressive des tarifs douaniers sur les produits manufacturés des pays industrialisés en vue de leur suppression définitive au bout d'un délai raisonnable;
- 2) élimination des obstacles non-tarifaires et recours à des mesures de sauvegarde et de protection contre les acteurs suscitant des distorsions dans le jeu de la libre concurrence;
- 3) en ce qui concerne les produits agricoles, action à moyen terme en vue de parvenir à des modifications structurelles qui permettraient un retour à la concurrence et en attendant négociation d'un *modus vivendi* garantissant aux exportateurs de la zone tempérée l'accès aux marchés et les protégeant contre tout affaiblissement de leurs positions par rapport aux producteurs locaux;
- 4) extension des avantages aux pays en voie de développement;
- 5) harmonisation des politiques économiques et monétaires des pays développés.

Ces différents points se retrouveront très certainement au centre des discussions tout au long de la Conférence. Ils constituent en quelque sorte un tout, la négociation devant bien entendu se concentrer autour des trois premiers.

En ce qui concerne les Pays en voie de développement, la 12^{ème} Session du Conseil du Commerce et du Développement de la CNUCED qui s'est déroulée à Genève en octobre dernier, leur a permis d'exprimer leurs inquiétudes à l'approche d'une négociation où ils seront par la force des choses davantage spectateurs impuissants que partenaires actifs. Comme le rappelait à cette occasion le Secrétaire Général de la CCI, M. Walter Hill, les exportations des pays en voie de développement ont certes plus que doublé de 1960 à 1971, mais leur croissance demeure moins rapide que celle des exportations des pays développés. Aussi est-il indispensable que de nouveaux avantages leur soient accordés, tout en tenant compte que la libération des échanges ne peut à elle seule assurer leur développement. Aménagements de structure et diversification des productions constituent en effet pour ces pays les compléments indispensables de l'ouverture des marchés.

Le duel Etats-Unis — Europe.

L'affrontement entre les négociateurs américains et européens risque en réalité de dominer la Conférence. Et à vrai dire, on voit aujourd'hui encore mal comment le Président Nixon va agir. Va-t-il essayer d'user de son autorité politique renforcée pour faire pression sur ses partenaires européens et tenter de leur imposer ses conditions, les meilleures pour l'économie américaine ? Va-t-il au contraire faire de ce qui apparaîtra fatalement comme un "Nixon Round" le fondement d'une nouvelle période de prospérité économique mondiale ? La reprise de l'expansion aux États-Unis conjuguée avec le ralentissement de l'inflation lui

permettront sans doute de mieux résister aux pressions protectionnistes qui se manifestent en particulier dans les syndicats ouvriers américains. Mais il est probable qu'il faudra attendre la tournée que le Président Nixon effectuera vraisemblablement au printemps prochain en Europe, pour être fixé sur son attitude.

De toute manière, il convient de se rappeler que la liberté d'initiative du Président américain est plus faible que celle de ses partenaires. Le commerce extérieur est de la compétence du Congrès des Etats-Unis où les partisans du protectionnisme sont nombreux.

Il est en tout cas significatif que l'on soit beaucoup plus pessimiste de l'autre côté de l'Atlantique que de celui-ci sur les chances de succès de la négociation.

Parlant le mois dernier, à Williamsburg (Virginie) devant un parterre d'hommes d'affaires, M. Eberlé déclarait en substance: "Nous aurions tout à perdre d'une guerre commerciale, mais notre devoir est de nous préparer à toutes les éventualités, y compris celle-là, aussi sombre soit-elle". Le représentant spécial du président Nixon redoute en toute évidence une explosion du protectionnisme à l'échelle mondiale, tant aux Etats-Unis que dans les autres pays.

De son côté, l'Association des Autorités Portuaires Américaines, qui elle est directement intéressée au développement des échanges et donc à leur libération, s'inquiétait récemment de la montée des tendances protectionnistes aux Etats-Unis. Il est à craindre que ces tendances apparaissent au grand jour (elles se sont, il est vrai, déjà manifestées avec le dépôt de la fameuse proposition de loi Hartke-Burke) lorsque le Président demandera l'approbation du Congrès pour les engagements qu'il devra prendre dans la Négociation.

Pour emporter l'adhésion d'un Congrès réticent, le Président Nixon devra donc s'engager à obtenir des concessions considérables de l'Europe, notamment en ce qui concerne les produits agricoles.

Et c'est alors vers Bruxelles qu'il faut tourner le regard. Lors du Sommet de Paris, les Neuf ont décidé de fixer leurs positions pour la négociation d'ici juillet prochain. Ce sera de toute évidence une tâche malaisée pour les gouvernements et surtout pour la Commission et son nouveau Président, M. Ortoli. Les premières réactions du représentant de la Communauté européenne, à Genève, après l'intervention du délégué américain montrent à quel point l'on redoute à Bruxelles que l'individualité et l'homogénéité de la CEE ne fassent les frais d'une suppression totale des droits de douane.

De toute manière, une première négociation va s'engager au début de l'an prochain à Genève qui donnera une meilleure idée du climat dans lequel s'ouvrira la grande négociation.

En effet, en application des règles du GATT, l'élargissement du Marché Commun rend nécessaire une négociation "pour déterminer les compensations dues par les membres de l'union douanière du fait des relèvements de droits opérés par ceux-ci". Plus encore, les accords spéciaux conclus avec d'autres pays notamment les membres de l'Association Européenne de Libre Echange, risquent de provoquer de vifs accrochages. M. Eberlé, qui, il y a quelques jours, exprimait son inquiétude face au bloc de "cinquante cinq pays" qui serait en train de se constituer autour de Bruxelles, a déclaré, dans son intervention à Genève, que ces accords étaient "contraires" à l'esprit et à la lettre du GATT. On imagine dès lors l'âpreté des prochaines négociations.

La mobilisation des experts.

Si près d'une année nous sépare de l'ouverture d'un "Round" qui s'annonce mouvementé, il ne faut pas penser que ce délai est considérable.

Les experts du GATT disposent déjà de dossiers volumineux mais dans un domaine aussi mouvant que celui-ci une mise à jour est d'autant plus nécessaire que les obstacles à la liberté des échanges n'ont cessé de se multiplier au cours des dernières années.

Dans de nombreux pays, l'imagination aidant, les obstacles non-tarifaires ont proliféré en vue de compenser dans une large mesure l'abaissement des barrières douanières. Il faut donc recenser industrie par industrie, voire produit par produit toutes les réglementations qui visent essentiellement à protéger la production nationale sous les couverts les plus multiples: lutte contre la pollution, protection du consommateur, exigences sanitaires, etc...

Aussi assiste-t-on dans chaque Pays à une véritable mobilisation des experts, tant gouvernementaux que patronaux. Aux Etats-Unis, la très puissante National Association of Manufacturers vient de prendre l'initiative en accord avec 25 grandes associations d'industries de créer un organisme consultatif interindustrie en vue des négociations commerciales internationales afin que les hommes d'affaires américains puissent recenser les obstacles non-tarifaires. Le CNPF de son côté a envoyé aux industriels français avant les vacances un questionnaire préparatoire.

Mais nous n'en sommes encore qu'aux premières initiatives. On peut penser que peu à peu l'avancement des préparatifs permettra de mieux prendre conscience de l'enjeu d'une bataille qui s'annonce difficile et dont l'issue si elle était malheureuse, risquerait d'être catastrophique pour l'économie mondiale.